

#### Rectorat de l'académie de Créteil CIO de Charenton-le-Pont

CIO Charenton-le-Pont

Secrétariat :

Tél: 01 43 68 15 79

Mél : cio.charenton@ac-creteil.fr

131 bis, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont www.orientation.ac-creteil.fr/cio-charenton

#### LISTE DES DOCUMENTS

### POUR LA DEMANDE DE SCOLARISATION DES ÉLÈVES NOUVELLEMENT ARRIVÉS EN FRANCE

## Conditions pour faire une demande :

- Être âgé de 11 à 18 ans
- Avoir vécu à l'étranger au minimum 1 an
- Être sur le territoire français

### 2) Documents à fournir :

#### Documents d'identité :

- Carte d'identité ou passeport avec photo de l'enfant
- Carte d'identité ou passeport avec photo des parents
- Extrait d'acte de naissance
- Livret de famille

#### Si les représentants légaux ne sont pas les parents :

- Délégation d'autorité parentale ou attestation de tutelle ou ordonnance d'un juge pour enfants
- Carte d'identité ou passeport avec photo des parents
  + carte d'identité ou passeport avec photo du tuteur

#### Justificatif de domicile:

- Quittance EDF, eau, loyer... <u>sauf facture de téléphone</u>
- Attestation d'hébergement + carte d'identité de l'hébergeant

#### Si possible, documents pédagogiques traduits en français :

- Certificat de scolarité
- Bulletin trimestriel et/ou relevé de notes
- Diplôme(s)

## 3) Prendre rendez-vous

au CIO de Charenton-le-Pont (n° de tél : 01.43.68.15.79)

Après avoir réuni tous les documents et pour remplir et signer le dossier, <u>le responsable légal doit</u> prendre rendez-vous.

# 4) Le jour du rendez-vous pour les tests :

- L'enfant devra être accompagné de son représentant légal
- Si l'enfant ne parle pas ou peu le français, une personne parlant français doit <u>impérativement</u>
  l'accompagner pour assurer la traduction de l'entretien.